

Rapport d'activité 2021



Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes



SOMMAIRE

ÉDITO P.3

GRANVILLE TERRE & MER, NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre territoire P.5

Nos compétences P.6

Nos élus P.7

Nos agents P.8

Administration et fonctionnement P.9

BUDGET ET FINANCES P.11

NOS DÉFIS & NOS ACTIONS

Façonner notre territoire de demain

Les mobilités, un enjeu majeur P.19

Un accès au numérique renforcé P.21

Aménager le territoire pour le bien-être des habitants et l'attractivité P.22

L'engagement pour le développement durable
et la transition écologique P.25

La gestion des déchets, un défi collectif P.29

Renforcer une offre de services et d'équipements pour tous

Soutenir les pratiques sportives P.37

La culture pour tous P.39

Bien grandir P.41

Bien vieillir P.44

La santé : 3 axes définis pour la prise de compétence P.46

Soutenir la dynamique économique locale et les innovations

L'aide au développement des entreprises P.48

Une économie liée à la mer P.50

Une économie liée à la terre P.51

Le tourisme comme levier économique du futur P.52

ANNEXES : NOS COMPÉTENCES EN DÉTAIL P.55



ÉDITO

Stéphane SORRE, Président de la CC Granville Terre & Mer



L'année 2021 a été marquée par les vagues successives de l'épidémie de Covid-19, mais aussi par le début des vaccinations et une sortie de crise progressive. Elle s'est notamment traduite par le retour du Festival des Voiles de Travail, adapté aux contraintes sanitaires, puis par la première réunion de notre conseil communautaire en présentiel.

En actualisant notre Projet de territoire, nous avons fixé les orientations nécessaires à un développement équilibré et cohérent de notre territoire d'ici 2030. Notre volonté de partager cette ambition avec tous les acteurs de Granville Terre & Mer a souligné notre rôle de coordination, notre relation privilégiée avec nos 32 communes et nos partenaires institutionnels. L'État par exemple, qui a financé

à 80 % nos nouveaux bus hybrides avec France Relance.

Car en mars, GTM a pris la compétence Mobilités, pour répondre à cet enjeu essentiel pour notre bassin de vie, dans ses dimensions environnementale, sociale, professionnelle, d'accès à la culture, aux loisirs ou encore à la santé, autre prise de compétence, fin 2021.

Pour répondre aux attentes de ses habitants et développer son territoire tout en le préservant, en entrant de plain-pied dans la transition écologique, GTM s'est dotée de moyens structurants. À commencer par de nouvelles recrues, dans de nombreux domaines. Parce que c'est avant tout avec les compétences humaines que GTM bâtit son avenir !





Granville Terre & Mer

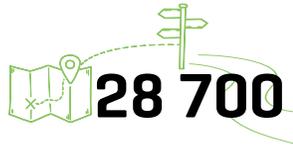
Notre Communauté de communes

NOTRE **TERRITOIRE**



1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
9. CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE LANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON


32 communes


28 700 hectares


42 km de littoral

44328 habitants 
source : insee 2019

quelques spécificités



GRANVILLE

1^{er} port coquillier de France
2^e école de voile de France



LE TOURISME

5,57 millions de nuitées
touristiques en 2019



LES ASSOCIATIONS

+ de 1 550 associations sur le territoire, soit
3,5 pour 100 habitants (moyenne nationale :
2,5 pour 100 habitants)



NOS **COMPÉTENCES**

Cliquez sur les compétences ci-dessous *pour consulter le détail**

compétences obligatoires



Aménagement de l'espace



Actions de développement économique



GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Politique du logement et du cadre de vie



Voirie d'intérêt communautaire



Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique



Protection et mise en valeur de l'environnement



Assainissement non collectif



Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives



Action culturelle d'intérêt communautaire



Action sociale d'intérêt communautaire Petite enfance, enfance et jeunesse, personnes âgées et autres actions



Santé



Mobilités



Sécurité



Patrimoine

compétences choisies par GTM

* Attention cette fonctionnalité ne marche pas si le diaporama est en mode plein écran

NOS ÉLUS (MANDAT 2020-2026)

Président



**Stéphane
SORRE**
Yquelon



1^{ère} VP
**Gaëlle
FAGNEN**
Donville-les-Bains



2^e VP
**Michel
PEYRE**
Granville



3^e VP
**Violaine
LION**
Saint-Sauveur-
la-Pommeraye



4^e VP
**Daniel
LÉCUREUIL**
Bréhal



5^e VP
**Annaïg
LE JOSSIC**
Saint-Pair-sur-Mer



6^e VP
**Alain
NAVARRET**
La Haye-Pesnel



7^e VP
**Marie-Mathilde
LEZAN**
Granville



8^e VP
**Hervé
BOUGON**
Bricqueville-sur-Mer



9^e VP
**Catherine
HERSENT**
Saint-Jean-des-
Champs



10^e VP
**Alain
BRIÈRE**
Jullouville



11^e VP
**Marie-Claude
CORBIN**
La Mouche



12^e VP
**Didier
LEGUELINEL**
Granville



13^e VP
**Frédérique
SARAZIN**
Granville



14^e VP
**Philippe
LETENNEUR**
Longueville



15^e VP
**Valérie
COUPEL-BEAUFILS**
Bréhal

4 conseillers délégués



1^{er} CD
**Jacques
CANUET**
Beauchamps



2^e CD
**Sophie
JULIEN-FARCIS**
Champeaux



3^e CD
**Jérémie
DURIER**
Saint-Pair-sur-Mer



4^e CD
**Jean-Paul
PAYEN**
Cérences

15 vice-présidents

41 conseillers communautaires



**François
LEMOINE**
Anctoville-sur-Boscq



**Jean-Charles
BOSSARD**



**Christine
BOUCHER**



**Jacques
BOUTOUYRIE**
Bréville-sur-Mer



**Miloud
MANSOUR**
Carolles



**Anita
DELAMARCHE**
Cérences



**Denis
LEBOUTEILLER**
Chanteloup



**Philippe
DESQUESNES**
Coudeville-sur-Mer



**Emmanuel
GIRARD**



**Valérie
MELLOT**



**Bernard
VIEL**



**Claire
ROUSSEAU**
Équilly



**Florence
GOUJAT**
Folligny



**Dominique
BAUDRY**



**Anne-Lise
BEAUJARD**



**Delphine
DESMARS**



**Fany
GARCION**



**Nils
HÉDUIN**



**Jean-Marc
JULIENNE**



**Marine
LAPIE**



**Jean-René
LEDOYEN**



**Françoise
MARGUERITE-
BARBEITO**



**Gilles
MÉNARD**



**Michel
PICOT**



**Yvan
TAILLEBOIS**



**Guillaume
VALLÉE**



**Arnaud
MARTINET**
Hocquigny



**Michel
MESNAGE**
Hudimesnil



**Florence
GRANDET**



**Anne
MARGOLLÉ**



**Pierre
LEBOURGEOIS**
La Lucerne-
d'Outremer



**Marie-Christine
LEGRAND**
La Meurdraquière



**Patricia
LECOMTE**
Le Loreux



**Catherine
SIMON**
Le Mesnil-Aubert



**François
HAREL**
Muneville-sur-Mer



**Daniel
HUËT**
Saint-Aubin-des-
Préaux



**Sylvie
GATÉ**



**Rémi
LERIQUIER**



**Isabelle
LE SAINT**



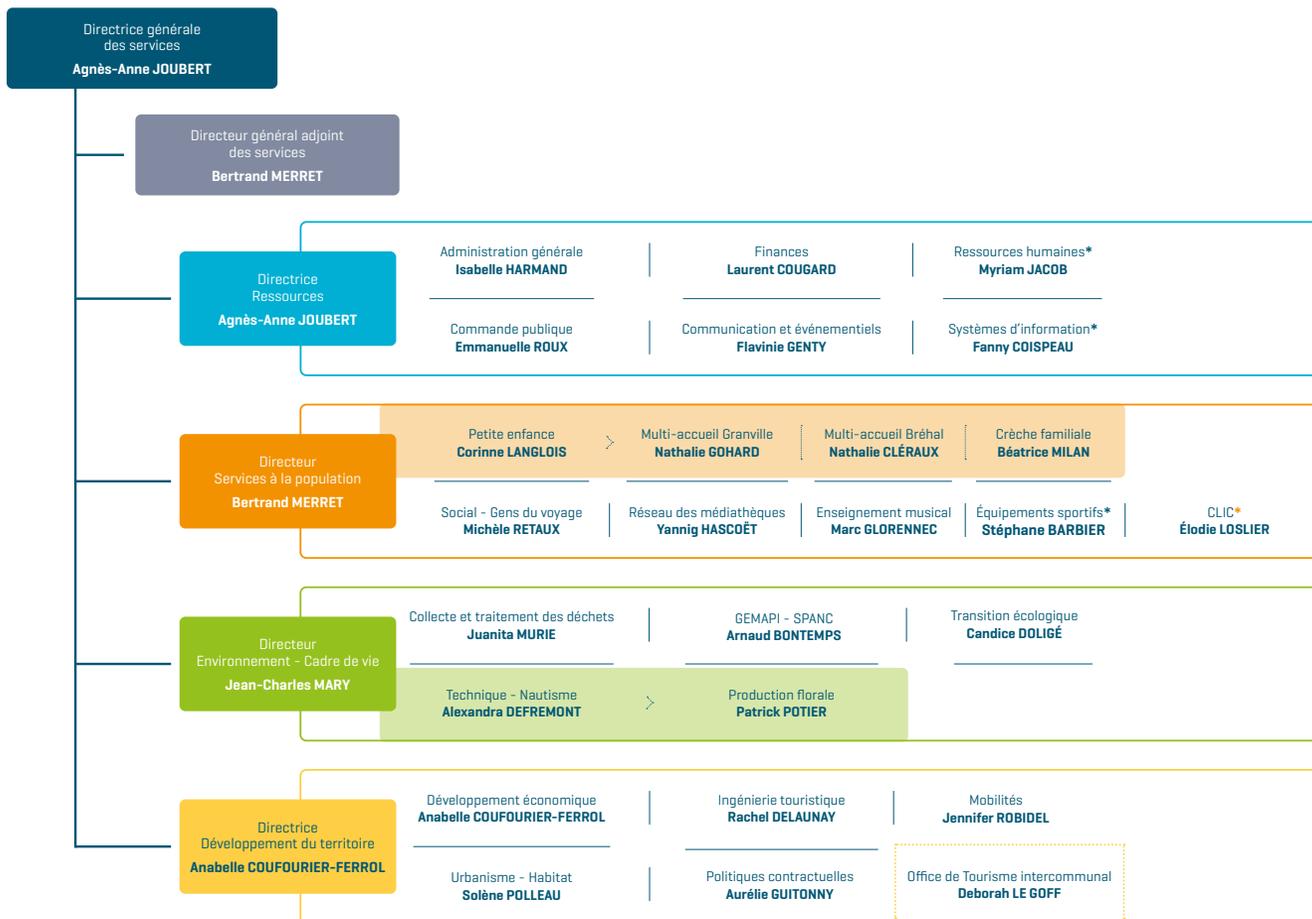
**Pascal
LEMAITRE**
Saint-Pierre-
Langers



**Alain
QUESNEL**
Saint-Planchers

NOS AGENTS

Organigramme des directions 2021

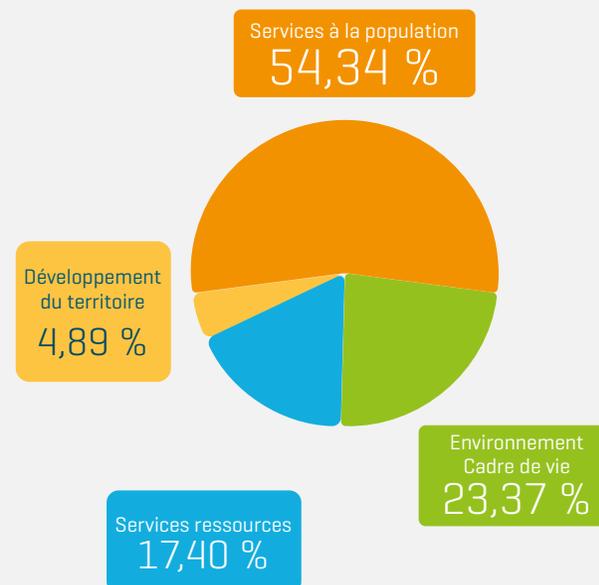


* Services mutualisés GTM/Ville de Granville
 * Service mutualisé GTM/Villedieu Intercom

Les ressources humaines en chiffres [décembre 2021]

182 agents

RÉPARTITION SELON DOMAINES



Effectif des agents par sexe [situation décembre 2021]



ADMINISTRATION & FONCTIONNEMENT

L'administration générale de Granville Terre & Mer

L'administration générale structure et organise le travail de la collectivité. Outre l'accueil physique et téléphonique des usagers, ce service sécurise les actes [suivi des affichages ; publication du recueil des actes administratifs, ...], organise l'archivage, les conseils communautaires, les bureaux, suit les commissions thématiques et collecte les conventions. Il traite également l'aspect juridique des dossiers.

NOUVEAUTÉS 2021

- ▶ Organisation de l'accès aux documents administratifs
- ▶ Élaboration de notes de procédure à destination des services pour le suivi des commissions thématiques, la rédaction des arrêtés et décisions, la rédaction et le suivi des conventions
- ▶ État des lieux des archives



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8
réunions

190
délibérations

45
arrêtés



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

70
réunions

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

18
réunions

32
décisions

25
décisions
du Président

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

5
réunions

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA HAYE-PESNEL

799
accueils téléphoniques

691
accueils physiques

3 864
courriers reçus

ADMINISTRATION

& FONCTIONNEMENT

Les services ressources de la collectivité

Le service technique

Du nettoyage des plages à l'entretien des chemins de randonnée, en passant par la rénovation des bâtiments, le service technique met en œuvre les projets de la collectivité.

LES TRAVAUX

- ▶ Travaux Maison de la Petite Enfance à Yquelon
- ▶ Maison du Carnaval et base nautique de Jullouville : lancement des études de programmation
- ▶ Recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration du Schéma Directeur Immobilier
- ▶ Travaux d'investissement sur le bâti existant [changement des leds et rénovation du chauffage de la Cité des Sports, renforcement des coursives du CRNG, espace-test agricole]
- ▶ Acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine
- ▶ Finalisation du projet relatif au bassin de confinement de la ZI du Mesnil
- ▶ Études APS, en lien avec le Département, pour l'élargissement de la voie d'accès de la zone d'activités des Delles
- ▶ Entretien des chemins de randonnée et travaux [passerelle à Saint-Jean-des-Champs et à Saint-Martin-de-Bréhal]
- ▶ Éparage des voiries hors agglomération

La Direction des Systèmes d'Informations (DSI)

La DSI a en charge l'ensemble du système d'information et télécommunications de Granville Terre & Mer, mais également d'autres structures telles que la ville de Granville, le CCAS, l'Office du Tourisme... Au total le service travaille pour 10 entités différentes.

- ▶ En 2021 emménagement du pôle Petite Enfance et de l'incubateur

610
tickets de demande
d'intervention pour GTM

5h
en moyenne
pour préparer
un poste informatique

45 753/jour

attaques informatiques sur les 620 postes de travail gérés par la DSI

Le service commande publique

LES NOUVEAUTÉS

- ▶ Mise à disposition dans la boîte à outils d'une fiche process et de modèles de documents pour les consultations inférieures à 40 000 € HT
- ▶ Mise en œuvre des nouveaux CCAG 2021 (anciens 2009) et d'un CCAG spécifique à la maîtrise d'œuvre
- ▶ Reprise des marchés du syndicat de la Perrelle.

Le service communication

38
conférences
de presse

70
communiqués
de presse

Soit en moyenne plus d'une occasion de communiquer avec les médias chaque semaine [notamment sur la gestion des déchets, l'urbanisme et l'habitat, l'économie, les conseils communautaires, le CLIC...]

192
posts Facebook

en moyenne
3,7/semaine

11

infolettres
à destination
des agents et des élus

3

magazines
d'informations

Plus de 60 sujets, une nouvelle ligne éditoriale après une enquête de lectorat

Des événements bouleversés par la crise sanitaire [annulation des cérémonies de vœux, des Pucés nautiques, du King Ride] mais organisation d'un Festival des Voiles de Travail allégé et participation au Virtual Nautic

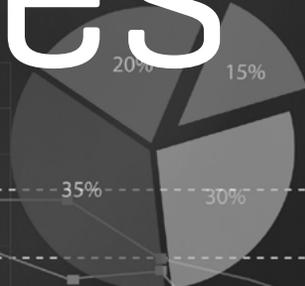
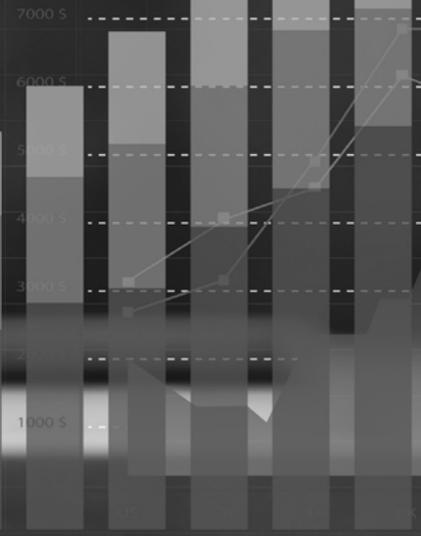
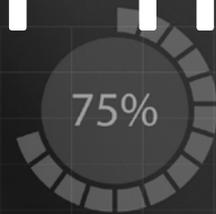


Budget & Finances



350
300
250
200
150
100
50
0

JA FE MA AP MY JU JY AU SE OC NO DE



AU UE UK IN SK

LE BUDGET

Maîtrise et stabilité

BUDGET CONSOLIDÉ - dépenses [budget principal +12 budgets annexes]

57,6 M€

37,7 M€
de fonctionnement



19,9 M€
d'investissement

+11,4 M€
excédent de
fonctionnement cumulé

+2,1 M€
résultat
d'investissement positif
[excédent de financement]

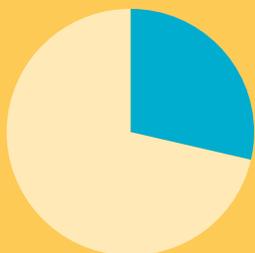


+13,5 M€
résultat net global

BUDGET PRINCIPAL - dépenses

35,2 M€

23,5 M€
de fonctionnement



11,7 M€ d'investissement
*[dont dépenses d'équipements,
remboursement d'emprunts,
immobilisations financières,
opérations d'ordre]*

+7 %
augmentation des recettes
réelles de fonctionnement

+6 %
augmentation des dépenses
réelles de fonctionnement
[21,7 M€]



Stabilisation
de la **capacité
d'autofinancement**
nette à
1,9 M€

LE BUDGET

Dépenses d'investissement

4,8 M€

PETITE ENFANCE
1 781 000 €

Construction de la Maison de la petite enfance à Yquelon,...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE
901 000 €

Participation au déploiement de la fibre optique, équipements pour l'espace-test agricole de la Lucerne d'Outremer, travaux dans les Zones d'Activités,...

MOBILITÉS
751 000 €

Acquisition de deux midibus hybrides

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
363 000 €

Travaux au gymnase de Scissy à Saint-Pair-su-Mer, pose de panneaux rayonnants à la Cité des Sports, ...

DÉCHETS MÉNAGERS
280 000 €

Colonnes enterrées [Pays Hayland], travaux à la déchèterie de Mallouet,...

SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINNADE

8 000 €

Travaux sur les postes de surveillance des zones de baignade

SOCIAL

28 000 €

Équipements pour les ateliers informatiques du CLIC,...

CULTURE

80 000 €

Réfection de la toiture de l'école intercommunale de musique, acquisition de nouveaux instruments de musique,...

PROMOTION TOURISTIQUE

180 000 €

Travaux et signalétique des circuits de randonnées, participation aux travaux du nouveau Bureau d'accueil intercommunal de Bréhal, ...

NAUTISME

250 000 €

Renouvellement de la flotte de bateaux de l'école de voile, travaux au CRNG de Granville, école de voile de Bréhal,...

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET POLITIQUE DE L'HABITAT

198 000 €

Frais d'élaboration PLUi, aides OPAH,...

LE BUDGET



DETTE COMMUNAUTAIRE

Au 1^{er} janvier 2021 :

- dette consolidée : 20,2 M€
- dette du budget principal : 13,9 M€

Remboursement de la dette : 1,7 M€

Au 31/12/2020, il fallait environ 5 ans pour rembourser la dette du budget principal.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

6,9M€ dont :

- Dotations aux amortissements [1,4 M€]
- Autofinancement prévisionnel [1,1 M€]
- FCTVA [0,6 M€]
- Subventions d'investissement [1,9 M€]
- Cession d'actif [atelier relais] [0,5 M€]
- Emprunt prévisionnel d'équilibre [1,4 M€]



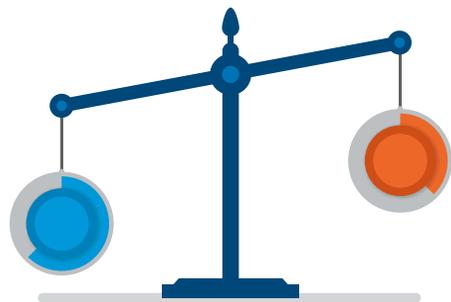
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

24,2 M€ dont :

- **74 % : impôts et taxes** : fiscalité des ménages, fiscalité des entreprises, quote-part de TVA, taxe de séjour...
- **17 % : dotations et participations diverses** : dotation globale de fonctionnement, participation CAF...
- **4 % : produits de gestion courante** [facturations des usagers aux services communautaires]
- **4 % : reprise sur provision** [zone du Taillais]
- **1 % : autres produits de gestion courante** [loyers économiques...]

DÉCHETS MÉNAGERS

Résultat global : +7,6 M€



Fonctionnement
+5,6 M€

Investissement
+2 M€

CENTRE AQUATIQUE

Résultat global : -0,3 M€

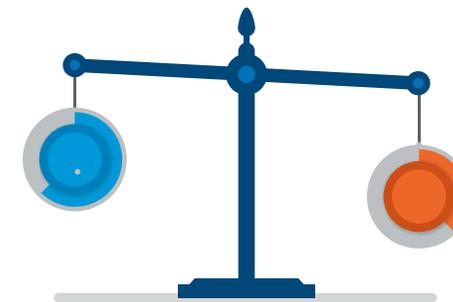


Fonctionnement
+0,2 M€

Investissement
-0,5 M€

MOBILITÉS

Résultat global : +0,7 M€



Fonctionnement
+0,2 M€

Investissement
+0,5 M€

Les budgets annexes comprennent également :

- ▶ les budgets Aménagement de zones d'activités économiques [7 budgets]
- ▶ le budget du Service Public de l'Assainissement Non Collectif [SPANC]
- ▶ le budget photovoltaïque qui retrace les ventes à ERDF de l'électricité produite par les installations sur les gymnases de Saint-Jean-des-Champs et de Granville [Galfone]

LE BUDGET

Soutien aux associations

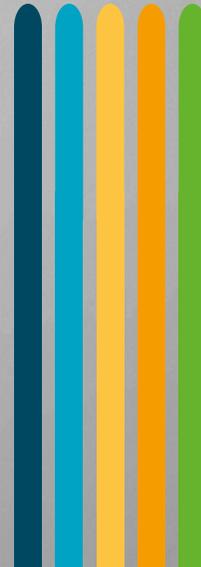
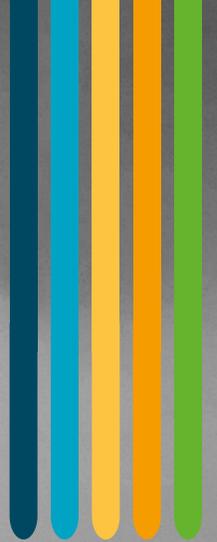
Ces aides peuvent concerner le fonctionnement de l'association ou une manifestation particulière se déroulant dans l'année, ou encore une aide à l'investissement.

En 2021, une cinquantaine d'associations, sur des thématiques variées, ont bénéficié d'un soutien de Granville Terre & Mer.





NOS DÉFIS & *NOS ACTIONS*



Défi #1

FAÇONNER NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

Accès au numérique, mobilités, aménagement durable et protection de l'environnement : les défis pour le futur sont nombreux.

Granville Terre & Mer s'engage pour un développement équilibré du territoire et pour le préparer au mieux aux enjeux et aux conséquences du changement climatique.



LES MOBILITÉS, UN ENJEU MAJEUR

JUILLET 2021

PRISE DE COMPÉTENCE MOBILITÉS

Après une démarche concertée (réunions de commission Mobilités, rencontre inter-EPCI, comité de pilotage, groupes de travail territoriaux, Bureau communautaire, Conférence des maires, Plénière) qui a permis de recenser l'offre existante, de construire les enjeux de mobilité et d'identifier des actions possibles, Granville Terre & Mer a repris la compétence Mobilités et est devenue AOM (Autorité organisatrice des mobilités) sur son territoire.

- ▶ Penser les mobilités, c'est se doter d'une politique pour favoriser :
 - la transition écologique et énergétique en sortant de la dépendance à la voiture
 - l'attractivité du territoire
 - l'accès aux services à la population
 - l'aménagement du territoire
- ▶ Être en capacité de proposer des solutions de mobilité à tous les habitants, quels que soient leur lieu de vie et leur situation professionnelle.
- ▶ Développer une approche par type de population (jeunes, actifs, seniors, population saisonnière) et viser une autonomie de déplacement pour tous.
- ▶ Affirmer une ambition de solidarité et d'équité territoriale.

88 %

des déplacements quotidiens sont réalisés au sein du territoire de GTM

70 %

des déplacements se font en voiture

50 %

des déplacements sur le territoire font moins de 3 km

67 %

font moins de 5 km

3/4

des déplacements pour le travail et les accompagnements se font en voiture

+ de 4 déplacements/jour/personne

Les transports collectifs sont particulièrement utilisés pour les déplacements de type «études» (scolaires)

LES MOBILITÉS, UN ENJEU MAJEUR

NOVEMBRE 2021

CRÉATION D'UN COMITÉ DES PARTENAIRES MOBILITÉS

Dans le cadre de sa prise de compétence Mobilités, la Communauté de communes Granville Terre & Mer a mis en place un comité consultatif des partenaires. Cette instance associe 35 membres issus de l'ensemble du territoire. Représentants d'employeurs publics et privés, représentants d'associations d'utilisateurs, habitants du territoire et élus se réuniront une fois par an pour débattre de l'offre

de mobilité, de la politique tarifaire ou encore de la qualité des services et de l'information aux usagers voyageurs.

Zoom sur le versement mobilité

Toute entreprise publique ou privée qui compte plus de 10 salariés doit payer le versement mobilité. C'est cette contribution qui permet en partie l'offre de mobilités sur le territoire.

«MOBILITÉS», DE QUOI PARLE-T-ON ?

Derrière le terme « mobilités », nous retrouvons de nombreux services : transports publics, covoiturage, vélo, etc. Ils sont à choisir "à la carte" et progressivement, selon les besoins du territoire.



TEST DES NAVETTES GRATUITES

Pour faciliter l'accès au marché de Granville le samedi matin, Granville Terre & Mer a expérimenté, en lien avec la Ville de Granville, durant l'été 2021, une navette Néva directe et gratuite. Avec 1 120 passagers comptabilisés du 3 juillet au 28 août 2021 et de nombreuses réactions positives, cette phase-test a été un succès.



ET LE VÉLO ?

Depuis janvier 2020, la collectivité a mis en place un système de location de vélos à assistance électrique à moindre coût.



CHIFFRES CLÉS DU 1^{ER} SEMESTRE 2021

60 %
des utilisateurs
habitent à proximité
de Granville

1/4
des utilisateurs ont
moins de 29 ans

40 ans
âge moyen
des utilisateurs

71
personnes différentes
ont loué des vélos

1 personne sur 4
a renouvelé son contrat

67 %
des utilisateurs
sont des
utilisatrices

UN ACCÈS AU NUMÉRIQUE RENFORCÉ

LA FIBRE OPTIQUE S'ÉTEND SUR LE TERRITOIRE

Pour que tous les habitants, particuliers ou entreprises, du littoral aux bourgs ruraux, puissent accéder au très haut débit, Granville Terre & Mer, en partenariat avec Manche Numérique, s'est donné un objectif : connecter tous les habitants à la fibre d'ici 2026. Le déploiement de la fibre sur les 32 communes représente 28 258 prises. Granville Terre & Mer finance 130 € pour chaque prise déployée.

En 2021, les habitants de la commune de Saint-Pair-sur-Mer ont pu rejoindre le réseau.

RACCORDEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

Pour que les entreprises locales puissent elles aussi être connectées à l'internet haut débit, Granville Terre & Mer, en lien avec Manche Numérique, a choisi de **déployer la fibre sur les zones d'activités de Longueville et Coudeville**. Celle-ci est désormais opérationnelle. Coût total de l'opération : 94 000€, soit 11 749€ pour la ZA de Longueville et 82 605€ pour la ZA de Coudeville.

8

ateliers
en 2021

DISPOSITIF IMPULSION TRANSITION NUMÉRIQUE : UN COUP DE POUCE POUR LES ENTREPRISES

Stratégie digitale, réseaux sociaux, référencement, sécurité informatique, autant de savoirs devenus désormais indispensables pour les entreprises. La collectivité a donc mis en place des « diagnostics flash » et des ateliers de formation à destination des artisans-commerçants.



2

postes
validés
en 2021

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS

À l'écoute des besoins des habitants de tous âges, ils peuvent **orienter vers un professionnel, guider sur le fonctionnement des réseaux sociaux, aider pour une démarche en ligne, ou régler un souci technique**. Leurs interventions sont entièrement gratuites et confidentielles.

ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS

Aujourd'hui, vivre sans Internet n'est pas aisé et prive, en particulier les seniors, d'outils qui peuvent rendre de grands services. C'est pourquoi Granville Terre & Mer a **initié des ateliers itinérants, dans les médiathèques du réseau intercommunal ou dans les communes. Animés par les conseillers numériques, ils aident** ceux qui le souhaitent à se familiariser avec Internet et ses usages.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

MISE EN PLACE DES ITINÉRAIRES DE CHEMINS DE RANDONNÉE

Granville Terre & Mer concrétise son Schéma intercommunal d'itinérance et de randonnée en créant de nouveaux parcours et en proposant 700 km d'itinéraires, accompagnés de leurs topoguides, de randonnée à pied, à cheval ou en VTT sur le territoire.

► Les circuits de randonnée de Granville Terre & Mer :

19 itinéraires faciles de 3 à 8 km

20 itinéraires sportifs de 10 à 30 km

5 parcours balisés (dont 2 avec variantes) de 12 à 40 km

► Les itinéraires de grande randonnée (linéaires extra-communautaires) qui traversent notre territoire :

Pédestres : GR®223, GRP®4 «les Belvédères du Mont-Saint-Michel», «Chemins du Mont-Saint-Michel»

Équestres : Patrimoine à cheval en Baie du Mont-Saint-Michel et Route des Abbayes
À VTT : Itinéraire Tatihou – Le Mont-Saint-Michel



SIGNATURE DE LA CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN

Les communes de Bréhal, Granville et La Haye-Pesnel ont été retenues dans le dispositif *Petites villes de demain*.



Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes (moins de 20 000 habitants) et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Les élus des villes et de l'intercommunalité verront leurs moyens augmenter pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

MIEUX ENCADRER LES PUBLICITÉS EXTÉRIEURES

En 2021, s'est achevé le diagnostic du territoire sur les publicités extérieures.

Il permettra, à terme, d'améliorer la qualité des entrées de ville, notamment sur les axes routiers, de concilier préservation du patrimoine bâti traditionnel et information des consommateurs et de modérer l'affichage publicitaire aux entrées des bourgs littoraux.

Quelques données issues de ce diagnostic :

- **7 791 dispositifs publicitaires**
- **secteurs de concentration** : Granville et sa couronne, zone littorale, axes routiers principaux, zones d'activités économiques
- **une qualité d'entrée** de bourg/ville et un paysage **plutôt préservé**
- **1 486 dispositifs illicites**

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

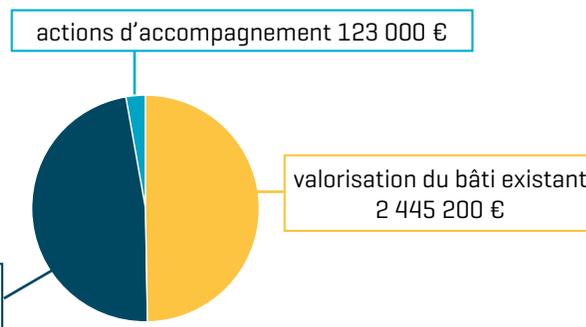
VOTE DE L'ARRÊT DE PROJET PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 25/11/2021

Le PLH définit, pour une durée de 6 ans, les principes et les objectifs d'une politique publique visant à répondre aux besoins en logement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. L'objectif est de répartir de manière équilibrée et diversifiée l'offre de logements sur le territoire. L'élaboration du PLH a été réalisée en partenariat avec les communes et les acteurs de l'habitat.



LE BUDGET PRÉVISIONNEL

4 941 200 €
pour 6 ans



14 ACTIONS AU PROGRAMME DU PLH

1. Développer une stratégie foncière intercommunale / Améliorer la maîtrise et le suivi du foncier
2. Développer une offre en accession à la propriété attractive et accessible
3. Développer et diversifier l'offre locative sociale pour l'adapter aux besoins des demandeurs
4. Répondre aux besoins des seniors et des personnes en situation de handicap
5. Favoriser le développement d'une offre de petits logements bon marché, notamment pour répondre aux besoins des jeunes et des saisonniers
6. Répondre aux besoins des gens du voyage
7. Agir sur les équilibres de peuplement à l'échelle de la CC GTM
8. Accompagner le réinvestissement du parc existant
9. Informer et accompagner l'ensemble des maîtres d'ouvrage, notamment les particuliers
10. Mieux concevoir et améliorer la conception des projets
11. Renforcer la coopération avec les communes
12. Mettre en place un dispositif de gouvernance adapté pour piloter la politique habitat
13. Créer et faire vivre un observatoire de l'habitat et du foncier
14. Produire une offre de logement répondant aux besoins identifiés

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ET L'ATTRACTIVITÉ

L'URBANISME

NOUVELLE PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2021, une plateforme de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a été créée [mise en ligne au 1^{er} janvier 2022]. Permis de construire, déclarations préalables, les particuliers et les professionnels pourront désormais faire leurs démarches en ligne.

23

communes adhérentes au service commun

1 500

dossiers traités
par le service instructeur
en 2021

+25 %

de dossiers
par rapport à 2020

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLUi : le travail concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est en cours et une première version du zonage a été rédigée.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les gestionnaires de l'aire d'accueil des gens du voyage effectuent les tâches techniques et logistiques [accueil et départ, encaissement, travaux de réparation, nettoyage...] et accompagnent les usagers [démarches administratives, aide à la compréhension de courriers, santé, alimentation, budget...]. En collaboration avec le travailleur social, ils encouragent l'insertion professionnelle et la scolarisation [des jeunes enfants aux adolescents].

LES TRAVAUX DE 2021

- ▶ Électricité sur chaque emplacement et sécurisation du système
- ▶ Réfection des buanderies et sanitaires

15
emplacements soit

45
places

durée moyenne des séjours

50 %
9 à 12 mois

50 %
15 jours à 4 mois

25 familles différentes accueillies dans l'année

Tous les enfants d'âge primaire
sur le terrain vont à l'école

2 adolescents scolarisés
via le CNED
2 adolescents au collège



L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



GRANVILLE TERRE & MER EN MARCHÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Pour aborder au mieux l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire, Granville Terre & Mer dispose désormais d'outils et de partenariats performants.

1 chargée de mission transition écologique recrutée

DEPUIS 2019

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

Il peut être de natures assez différentes en fonction de l'engagement des collectivités concernées, mais son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic
- une stratégie territoriale
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Il a été élaboré à l'échelle du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Sud-Manche

SEPTEMBRE 2021

Signature du protocole d'engagement du **Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique (CRRTE) entre l'État et Granville Terre & Mer.**

Le CRRTE permet d'accélérer la relance et d'**accompagner les territoires dans leurs projets pour les six ans du mandat**, autour des trois piliers du Plan de relance que sont **la transition écologique, la cohésion sociale et territoriale et la compétitivité des entreprises.**

Le CRRTE a pour objectifs :

- d'associer les collectivités au Plan de relance
- de partir des besoins du territoire et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet de territoire jusqu'en 2026
- de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une ambition de transition écologique
- de simplifier le paysage contractuel : le CRRTE doit regrouper les démarches contractuelles existantes.

DÉCEMBRE 2021

Signature du Contrat d'Objectif Territorial (COT). Le COT est complémentaire du CRRTE et aide à l'élaboration et au suivi des PCAET.

Porté par l'Ademe et signé pour 48 mois, il a pour objectif de **dynamiser les actions des collectivités territoriales dans la transition énergétique et écologique.**

Son but est d'inscrire et de faire progresser le territoire sur la base de **deux référentiels :**

- **Cit'ergie** pour faire décroître les consommations de ressources de la collectivité, ses émissions de polluants et de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique sur son territoire.
- **Économie circulaire** : un programme d'accompagnement pour mettre en place une économie circulaire sur le territoire.

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT [OPAH]

Afin de **favoriser la rénovation des logements** de son territoire, la Communauté de communes Granville Terre & Mer a signé le 16 mars 2017, pour trois ans, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'État. Devant le succès rencontré, cette opération a été prolongée.

+ de 350

logements ont bénéficié d'une aide
et

150

nouveaux dossiers en cours d'étude
au premier trimestre 2021

4,1 M€

d'aides cumulées

[ANAH, Département de la Manche,
Communauté de communes,
caisses de retraite...]

soit

50 %

de prise en charge en moyenne

7,7 M€ de travaux

réalisés majoritairement par des artisans du territoire

EN 2021, LE CHANTIER DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE À YQUELON S'EST POURSUIVI

À Yquelon, avenue de l'Europe, la construction de la future **Maison de la Petite Enfance a avancé**. Cet important chantier est destiné à réunir **de nombreux services** : guichet unique d'informations sur la petite enfance, multi-accueil, crèche familiale, relais parents-assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants-parents, espace de consultation pour la Protection maternelle infantile...

La Maison de la Petite Enfance est **conçue dans une démarche Haute qualité environnementale**. Tout est pensé pour **éviter les déperditions de chaleur et limiter les besoins en chauffage** : isolation, étanchéité à l'air, toiture végétalisée... Le toit a également été mis à profit : il est recouvert de **144 panneaux photovoltaïques**.



Un projet engagé
écologiquement et socialement

1 395 heures

de travail réalisées
par des salariés

en insertion sur le chantier
[clauses sociales des marchés publics]

Avec une production annuelle évaluée à plus de 40 MWh [soit l'équivalent de la consommation de 40 habitants/an], **le bâtiment sera auto-suffisant** et le surplus revendu sur le réseau électrique. Un maximum de matériaux issus des filières écologiques et respectueux de l'environnement sont utilisés... Un équipement exemplaire !

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) : UNE VOLONTÉ POLITIQUE INSCRITE AU PROJET DE TERRITOIRE

Le PAT est un projet qui rapproche les acteurs locaux de l'alimentation (producteurs, commerçants, artisans, consommateurs, associations, etc.) pour agir collectivement en faveur des circuits courts et d'une nourriture saine, durable et locale pour tous.

Un comité de pilotage élargi a été mis en place dès 2020, avec notamment des membres représentant le secteur alimentaire : professionnels, restauration collective, chambres consulaires, associations, élus. Par ailleurs, chaque commune a désigné un référent PAT pour collaborer à l'élaboration du projet.

Les objectifs reposent sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation du territoire. Ce dernier est établi à travers des documents existants, un questionnaire grand public et des ateliers thématiques.

Dans ce cadre, Granville Terre & Mer a organisé de nombreux temps de concertation publique en 2021, sur des thèmes variés tels que : *Comment développer les circuits courts ? Manger sainement mais comment ? Quelle alimentation dans la restauration collective demain ? Comment concilier activité économique et environnement ? Comment préserver les terres agricoles ? Quelles animations autour de nos produits locaux ?*

Autant de sujets à traiter dans le plan d'actions des 3 années à venir.



UN SITE INTERNET DÉDIÉ

Pour informer et inciter les habitants à s'impliquer dans ce projet, un site internet dédié au PAT a été mis en ligne :

pat.granville-terre-mer.fr



OPÉRATION 5 000 PLANTS

Pour répondre à la forte demande de 2020, la Communauté de communes a décidé d'étendre l'opération de 4 000 à 5 000 plants et a même financé des plants supplémentaires en 2021.

Pour maintenir le paysage bocager, des jeunes plants d'arbres et d'arbustes adaptés aux haies bocagères de la Manche sont proposés aux habitants de Granville Terre & Mer. La collectivité apporte une aide financière de 1 € par plant commandé, son coût initial s'élevant à 1,60 €. Il reste donc à la charge du planteur 0,60 €. Cette opération est réalisée en partenariat



avec des agriculteurs et des propriétaires de l'Association de boisement du Pays de la Baie, la Chambre d'agriculture et le Conseil départemental.

5 285
plants distribués
en novembre 2021

L'ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

La Communauté de communes Granville Terre & Mer a intégré la compétence GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » en 2018.

Afin de financer les charges de fonctionnement et d'investissement, les intercommunalités peuvent instaurer une taxe. **En 2021, cette taxe a été votée et elle entrera en vigueur en 2022.** Le montant, qui ne pourra excéder 40 €/habitant/an, sera ensuite réparti sur les 4 taxes de la fiscalité locale par l'administration fiscale : taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises.

Cette taxe permettra de mener à bien les missions suivantes :

- ▶ l'aménagement des bassins versants
- ▶ l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- ▶ la défense contre les inondations et contre la mer
- ▶ la protection et la restauration des zones humides.



Chausey, un environnement privilégié à défendre

Un comité de pilotage de Chausey a avancé sur les problématiques qui concernent l'archipel.

Ce comité est composé de 5 élus granvillais et de 5 élus de GTM. Présidé par Gérard Dieudonné, il a vocation à travailler sur les problématiques liées à l'archipel : tourisme, économie et environnement, en collaboration avec les acteurs qui interviennent sur le site.

Des pistes d'aménagement pour un accueil plus qualitatif dans le parcours de visite sur l'île sont envisagées. Un travail sera notamment effectué sur le chemin du littoral. L'objectif est de bien informer les visiteurs qui arrivent sur la grande

île des possibilités de se promener, mais également de les sensibiliser à la préservation de la nature.

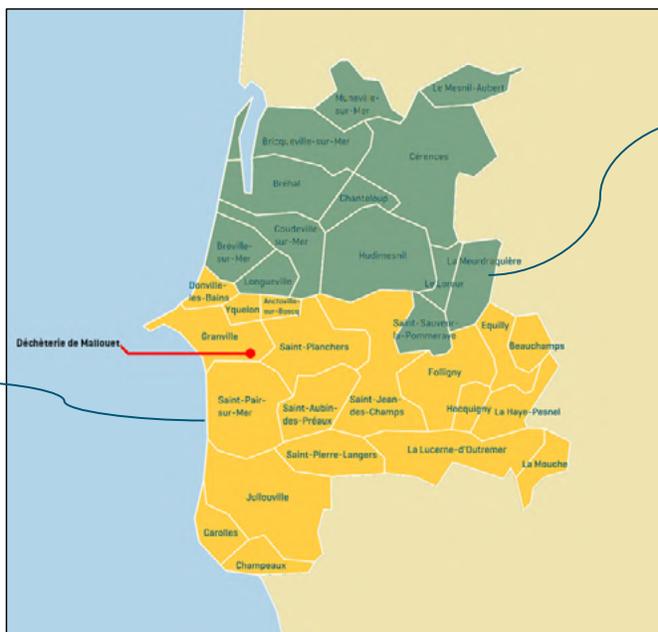
En parallèle, des aménagements devraient permettre d'améliorer le cadre de vie et le patrimoine bâti : délimitation et/ou déplacement de certains conteneurs de déchets afin de mieux les intégrer dans l'environnement.

Enfin, les membres du comité de pilotage ont partagé avec l'ensemble des acteurs de l'île l'enjeu primordial de la transition écologique sur Chausey. Une préoccupation qui devra être étudiée dans sa globalité.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF



Jusqu'à fin 2021, la Communauté de communes Granville Terre & Mer a **délégué la compétence Gestion des déchets sur une partie de son territoire au syndicat mixte historique de La Perrelle (communes en vert sur la carte), qui a été dissout au 31 décembre 2021**. Aussi, la Communauté de communes a assuré la **gestion directe** de cette compétence **sur le secteur granvillais et sur le secteur hayland (communes en jaune sur la carte)**.



Syndicat Mixte de La Perrelle
13 communes
11 464 habitants

Service déchets GTM
19 communes
32 812 habitants



LES MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE DÉCHETS

- ▶ Collecte des déchets ménagers en porte à porte et des déchets recyclables en apport volontaire
- ▶ Tri et valorisation des déchets recyclables
- ▶ Traitement par enfouissement des ordures ménagères résiduelles
- ▶ Gestion de la déchèterie

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

Les événements phares de l'année



DÉPLOIEMENT DES SACS TRANSPARENTS SUR GRANVILLE

Entre les mois de mai et juillet 2021, **10 ambassadeurs de tri** ont été employés par la Communauté de communes de Granville Terre & Mer afin de **faire changer les habitudes liées aux ordures ménagères des habitants de Granville**. En effet, c'était la dernière commune à ne pas encore utiliser des sacs transparents pour la présentation de ces déchets.

Ainsi, pendant près de deux mois, **les ambassadeurs ont fait du porte-à-porte dans les 9 500 habitations** de Granville, afin de distribuer 3 rouleaux de sacs transparents par foyer, **sensibiliser à la gestion des déchets domestiques et rappeler les consignes de tri aux habitants**.

En parallèle de leurs activités de porte-à-porte sur Granville, les ambassadeurs de tri ont également réalisé des **actions de sensibilisation aux gestes de tri des déchets sur plusieurs marchés des communes de Granville Terre & Mer**.



Source photo : Ouest France



LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

Les événements phares de l'année



IMPLANTATION DE COLONNES ENTERRÉES SUR LE SECTEUR HAYLAND

Granville Terre & Mer a pour projet d'implanter dans chacune des 32 communes de son territoire au moins un point d'apport volontaire doté des colonnes enterrées pour la collecte et le tri des déchets ménagers (emballages et papiers en mélange, verre et ordures ménagères).

Au second semestre de l'année 2021, des colonnes enterrées pour la collecte des emballages et papiers en mélange et du verre ont été installées dans **4 communes de l'ancien Pays Hayland : Beauchamps, Folligny, Saint-Jean-des-Champs et Saint-Pierre-Langers.**



Coût de l'opération
175 000 €

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURISATION DE LA DÉCHÈTERIE DE MALLOUET

En mars 2021, des travaux de réfection et de sécurisation des garde-corps ont été réalisés à la déchèterie de Mallouet. Les marquages au sol ont également été refaits afin de bien matérialiser et sécuriser l'accès piéton.



Coût des travaux

45 000 €

60 kg
de radiographies recyclées

MISE EN PLACE DU TRI DES RADIOGRAPHIES À LA DÉCHÈTERIE DE MALLOUET

Depuis mars 2021, une nouvelle filière de recyclage a été ouverte à la déchèterie de Mallouet : la **collecte des films radiographiques** (argentiques et numériques).



LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

Les ordures ménagères

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



En 2021, le parc est composé de 18 548 bacs roulants pour les ordures ménagères.

8 477
tonnes d'ordures ménagères collectées

260 kg/hab
à l'échelle des 19 communes

Les ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire de la collectivité sont déchargées au quai de transfert situé sur le site de la déchèterie du Mallouet.

9 499*
tonnes traitées en 2021

* Le tonnage total traité en 2021 est supérieur au tonnage collecté chez les habitants car il comprend aussi les ordures ménagères directement apportées par les communes et les professionnels au quai de transfert, ainsi que les apports du service multibennes.

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

71
colonnes enterrées

à disposition de la population pour permettre de se délester de ses ordures ménagères entre deux collectes ou pour les résidences secondaires.

INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS EN 2021 :

88
Le tonnage des ordures ménagères produit en 2010 correspond à 100, ce chiffre permet d'apprécier la réduction des déchets.

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

La collecte sélective



442 conteneurs aériens et enterrés destinés à la collecte en apport volontaire pour les emballages et le verre :

CHIFFRES 2021



EMBALLAGES /PAPIERS

2041 tonnes + 286 tonnes de cartons commerçants



VERRES

2357 tonnes

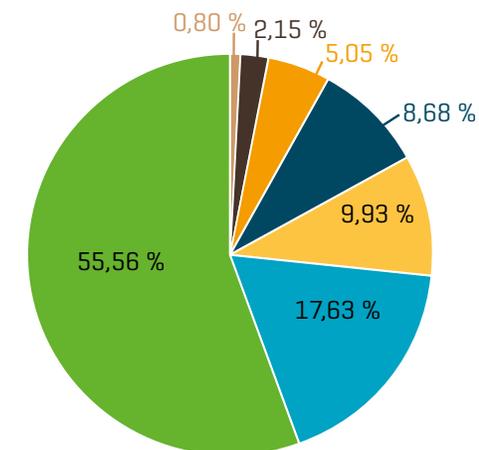
À partir de juillet 2021, les emballages et papiers en mélange ont transité par le nouveau centre de tri de la Sphère à Villedieu-les-Poêles.



Le verre collecté en apport volontaire est déchargé sur une plateforme de stockage de la société Sphère, soit à Lingreville, soit à La-Haye-Pesnel. Le verre est ensuite rechargé dans des semi-remorques puis acheminé vers des usines verrières (Reims, Bordeaux ou Lens).

RÉPARTITION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN 2021

- Verre
- Journaux, revues, magazines
- Briques alimentaires
- Refus de tri
- Emballages plastiques
- Acier
- Cartonnettes



LE REFUS DE TRI

Médicaments, masques, prises électriques,... les refus de tri sont réacheminés vers une unité d'incinération d'ordures ménagères à Pontmain [53] pour valorisation énergétique. Ils nécessitent une prise en charge supplémentaire et viennent donc alourdir la facture en plus de leur impact environnemental.

Coût de traitement d'une tonne de refus de tri en 2021 :

152 €

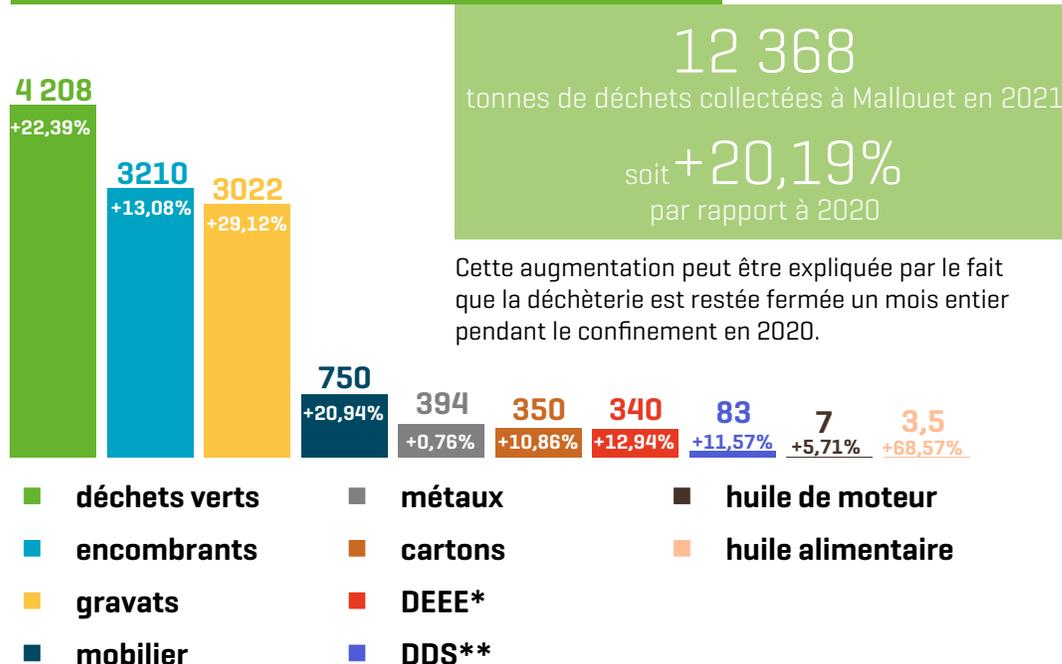
LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF

La déchèterie de Mallouet



La collectivité dispose d'une déchèterie accessible aux habitants, particuliers comme professionnels, au lieu-dit Mallouet à Granville.

TONNAGE ET ÉVOLUTION 2020-2021 DES DÉCHETS



LA DÉCHÈTERIE , UN POINT DE COLLECTE POUR D'AUTRES DÉCHETS :

- ▶ **Les bouchons en liège et en plastique** sont collectés par l'association « Les bouchons du cœur » : fabrication de matériaux pour l'écohabitat (panneaux de liège isolants) et de palettes plastiques.
- ▶ **Le matériel d'écriture** est collecté par l'entreprise « Terracycle » pour être envoyé au recyclage. La matière plastique est transformée en granulés, et transformés, à leurs tours, en nouveaux objets.
- ▶ **Les capsules Nespresso** : 2,2 tonnes collectées en 2021, valorisation matière du métal et fabrication de compost avec le marc de café.
- ▶ **Les piles et petites batteries** : 2,22 tonnes collectées en 2021 par l'éco-organisme « Corepile » pour une valorisation matière.
- ▶ **Le textile** : 28 tonnes collectées en 2021

À noter : **8,5 tonnes de déchets** provenant des **plages** ont été prises en charge **en 2021**.

*Déchets d'équipements électriques et électroniques

**Déchets diffus spécifiques (déchets dangereux)

LA GESTION DES DÉCHETS : UN DÉFI COLLECTIF



SENSIBILISATION EN DÉCHÈTERIE

Plusieurs opérations de **sensibilisation des usagers de la déchèterie**, distribution de flyers et échanges, ont été menées sur site avec pour objectif de limiter les erreurs de tri dans les bennes au moment du dépôt de déchets à quai.

Sensibilisation du public

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Semaine du développement durable

Compostage domestique et partagé, extension des consignes de tri ou encore parcours du déchet... **Le 25 septembre 2021, des animations de sensibilisation ont été proposées sur le marché de Granville et sur le Plat Gousset.**

Durant cette période, **un jeu de piste** a également été organisé dans Granville, avec comme thématique **les 5R** :

- ▶ **refuser tous les produits à usage unique**
- ▶ **réduire la consommation de biens**
- ▶ **réutiliser (réparer) tout ce qui peut l'être**
- ▶ **recycler tout ce qui ne peut pas être réutilisé**
- ▶ **rendre à la terre, composter tous les déchets organiques**



Le stand d'animation sur le Plat Gousset

ANIMATIONS SCOLAIRES

Qu'est-ce qu'un déchet ? Lesquels sont recyclables ? Comment sont-ils traités ?

L'année 2021 a été marquée par **la reprise des actions de sensibilisation et d'éducation à la thématique de la gestion des déchets dans les écoles.**

14 séances regroupant 7 classes se sont déroulées pendant l'année.



Une animation à l'école de La Haye-Pesnel

SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Cet événement national consacré à la réduction des déchets s'est tenu du 20 au 28 novembre 2021. La Communauté de communes **Granville Terre & Mer y a organisé et animé, en compagnie de Morgane Simon, maître-composteur, une conférence sur le compostage domestique.**

En parallèle, un composteur a été mis en place à l'accueil de loisirs Château Bonheur avec l'aide des enfants pour les sensibiliser à la gestion des déchets organiques ménagers.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



La collectivité **distribue des composteurs individuels** au tarif préférentiel de **10 €**. Au total, **298 composteurs ont été distribués en 2021**, pour un total de 3 100 composteurs depuis 2009.

+ 105 %
de composteurs individuels distribués en 2021 par rapport à 2020

Défi #2

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS



Accueillir les familles, accompagner les seniors, développer la pratique sportive pour les amateurs ou à haut niveau et mettre en œuvre une politique culturelle adaptée à tous sont des objectifs majeurs pour la collectivité de Granville Terre & Mer.

LES ACTIONS 2021

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Les équipements sportifs

La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement des équipements sportifs : arrêt complet de l'activité dans tous les gymnases à partir du 16 janvier pendant 2 mois, puis reprise progressive à partir du 22 mars avec très peu d'utilisateurs. Cependant, cela a permis d'effectuer des travaux nécessaires sur les équipements.

À la Cité des Sports :

- ▶ remplacement du chauffage ainsi que de l'éclairage par des leds
- ▶ achat d'un écran vidéo
- ▶ achat d'une balayeuse autoportée
- ▶ remplacement du panneau vidéo extérieur sur le parvis
- ▶ installation du Wifi dans la salle de réunion
- ▶ création de lanterneaux dans le dojo et la salle de danse

Sur d'autres infrastructures :

- ▶ travaux de mise en conformité pour l'accessibilité des handicapés dans plusieurs gymnases
- ▶ mise en conformité des chaufferies



88

associations
sportives

9 332

licenciés
sportifs

32

établissements
scolaires**CENTRE AQUATIQUE
L'HIPPOCAMPE**

En raison de la crise sanitaire, l'établissement a été fermé et les transports des scolaires interrompus, pendant 4 mois.

La Communauté de communes a versé une aide exceptionnelle de 75 000 € pour faire face à cette situation.



LES ACTIONS 2021

SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

Un nautisme d'excellence

Projet de création d'une Société Publique Locale pour gérer les activités nautiques du territoire

Les éléments juridiques et financiers pour créer la Société Publique Locale (SPL) sont avancés. En 2021, le recrutement d'un chargé de préfiguration de la SPL a été décidé. Issue du monde du nautisme, cette personne aura pour mission d'aboutir à la création de la SPL en fédérant autour d'un projet commun.

Une acquisition par GTM avec mise à disposition pour le CRNG

Granville Terre & Mer a investi en direct dans le renouvellement de la flotte (près de 60 000 €) et mis l'équipement à disposition, à titre gracieux, du CRNG.

Projet de rénovation du CRNG Granville

Le projet de rénovation de la base de Granville est lié au projet portuaire. Celui-ci impactant fortement l'emprise foncière du CRNG, une compensation a été demandée afin de regagner les espaces perdus et d'envisager d'intégrer les besoins complémentaires. Plusieurs solutions, en concertation avec les différents acteurs, sont envisagées.

**Réhabilitation de la base nautique de Jullouville**

Le projet de rénovation du site de Granville étant en attente, la réhabilitation de la base de Jullouville a été avancée et inscrite dans la revoyure du contrat de territoire avec la Région. Une assistance à maîtrise d'œuvre a été lancée en octobre 2021.



SUBVENTIONS POUR LA PRATIQUE DE LA VOILE SCOLAIRE

CRNG

45 834 €

Voile scolaire

70 000 €

Subvention de
fonctionnement

54 000 €

Subvention d'investissement

ÉCOLE DE VOILE DE BRÉHAL

24 350 €

Voile scolaire

3 500 €

Subvention de
fonctionnement

5 000 €

Subvention d'investissement

LES ACTIONS 2021

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Depuis 2017, les 5 médiathèques communales et la médiathèque intercommunale du territoire de Granville Terre & Mer fonctionnent conjointement au sein d'un large réseau. Les habitants peuvent ainsi profiter d'un vaste choix de documents, mais aussi d'animations au plus près de chez eux.

L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU

- ▶ restructuration des circuits de navette et recrutement d'un référent « navettes documentaire »
- ▶ Développement d'actions de médiation numérique : ateliers et permanence de conseillers numériques
- ▶ renforcement de la notoriété du Réseau via une opération de mise à disposition de sacs aux lecteurs
- ▶ médiathèque intercommunale : partenariats renforcés avec les scolaires (accueil d'auteur jeunesse, prix des Incorruptibles)

6 158
inscrits actifs

1 477
nouveaux inscrits

2 762
jeunes
(moins de 18 ans)

215 525
prêts de documents



LES ACTIONS 2021

LA CULTURE POUR TOUS

L'École intercommunale de musique

Après un premier semestre 2021 en demi-teinte lié à la crise sanitaire (fermeture, adaptation des horaires, fermeture des lieux de représentation), le mois de juin a été synonyme de renaissance artistique avec pas moins de 15 concerts proposés dans les jardins de l'EIM, mais aussi à l'accueil de loisirs de Granville, lors du Festival Bota-niK'art, sous le kiosque de Donville-les-Bains, au collège de Bréhal...

L'ACTUALITÉ 2021

- ▶ ouverture d'une nouvelle discipline instrumentale : le cor d'harmonie
- ▶ ouverture d'ateliers de musique assistée par ordinateur
- ▶ création d'une chorale d'enfants (8 - 12 ans)
- ▶ mise à disposition des locaux de l'EIM pour des pratiques musicales extérieures (chorale, fanfare...)
- ▶ déploiement d'offres d'interventions en milieu scolaire à destination des écoles primaires du territoire, grâce à la création d'un poste d'intervenant en milieu scolaire.

454
élèves17
professeurs17
disciplines
instrumentales

ZOOM SUR LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Les interventions musicales à l'école sont proposées depuis la rentrée scolaire 2021/2022 à l'ensemble des écoles de Granville Terre & Mer qui le souhaitent.

36

classes

[maternelles et primaires]

800

élèves concernés

Financé par la Communauté de communes, un poste à temps plein de musicien intervenant a été créé. Cette volonté de rendre la musique accessible à tous les enfants du territoire se traduit donc par des interventions gratuites pour les écoles de Granville Terre & Mer.

Chaque classe retenue bénéficie de 45 minutes d'intervention (30' pour les maternelles) par semaine et cela pendant 11 semaines minimum.

Ces séances se déroulent au sein des écoles de 10 communes pour 2021-2022 : Beauchamps, Bricqueville-sur-Mer, Cérences, Granville, La Haye-Pesnel, La Lucerne-d'Outremer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Pierre-Langers, Saint-Planchers et Yquelon.

LES ACTIONS 2021

BIEN GRANDIR

La petite enfance sur le territoire

LES ACTUALITÉS DE LA PETITE ENFANCE

janvier 2021

Arrivée d'une référente parentalité petite enfance

septembre 2021

Mise en place de matinées enfant-parent dans les locaux du RAM de Saint-Jean-des-Champs Accueil des enfants de moins de 3 ans et de leurs parents [6 ans si handicap].

Invitation d'intervenants extérieurs pour dynamiser ces matinées (Rejouets, danse parents-bébés, médiation animale...).

Petite enfance :

Les actions prévues initialement en 2020 ont été reconduites : médiation animale, Rejouets, relaxation pour les jeunes enfants...

Création d'un groupe de travail (Yapukla) pour les éducateurs de jeunes enfants.

Multi-Accueil de Granville

35

places

103

enfants inscrits

56 640

heures de présence

66 000 €

budget

Multi-Accueil de Bréhal

20

places

37

enfants inscrits

28 008

heures de présence

37 500 €

budget

Lieu d'accueil enfant-parent [Granville et Saint-Jean-des-Champs]

64

séances

26 000

budget

34

parents différents accueillis

35

enfants différents accueillis

LES ACTIONS 2021

BIEN GRANDIR

La petite enfance sur le territoire

juin 2021

Journée pédagogique sur les gestes d'urgences pédiatriques PSC1 (formation premiers secours) réalisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, afin de former l'ensemble des agents petite enfance.

Multi-accueils

1^{er} semestre 2021

Plusieurs séances d'éveil musical en partenariat avec l'École intercommunale de musique au multi-accueil de Granville :

- ▶ nouvelles comptines : appropriation du langage
- ▶ découvertes et manipulations de différents instruments
- ▶ développer le sens du rythme

Médiathèques : l'accueil de groupes d'enfants n'a pas pu être maintenu à cause de la crise sanitaire mais des temps de lecture ont été repris au sein des multi-accueils.

Relais parent-enfant Granville

115

enfants aux
ateliers d'éveil

260

familles bénéficiant
d'une information

35

assistantes
maternelles55 000 €
budget

Relais parent-enfant Bréhal

85

enfants aux
ateliers d'éveil

89

familles bénéficiant
d'une information

31

assistantes
maternelles50 000 €
budget

Relais parent-enfant La Haye-Pesnel

65

enfants aux
ateliers d'éveil

53

familles bénéficiant
d'une information

16

assistantes
maternelles28 000 €
budget

BIEN GRANDIR

La petite enfance sur le territoire

**Relais des assistantes maternelles (RAM)/
Relais parents-enfants****Création d'un journal à destination des assistantes
maternelles indépendantes**, avec pour objectifs :

- ▶ d'informer les assistantes maternelles sur la profession, les actions du RAM et les actions en lien avec la petite enfance sur le territoire
- ▶ de permettre la professionnalisation des assistantes maternelles et de valoriser leur travail autour de la recherche et la rédaction de ce journal.

Un premier journal a été proposé aux assistantes maternelles en janvier 2021, afin de les informer sur les dernières actualités et de présenter le projet.

À la suite de ce premier exemplaire, les ateliers ont été suspendus du fait du contexte sanitaire. Le journal a pris alors un format plus ludique et s'est intitulé « *les ateliers s'invitent chez vous* ». Les assistantes maternelles étaient invitées à partager les activités proposées aux enfants à leur domicile afin de maintenir le contact et les échanges durant l'absence d'animation.

Crèche familiale

Novembre 2021

Journée pédagogique autour de la psychomotricité et mise en place d'ateliers « bougeothèques » accompagnés par une psychomotricienne.

En 2021, la collectivité a organisé une grande campagne de recrutement des assistantes maternelles. Pour attirer les candidatures, le Mag', le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté de communes ont été mis à contribution.



LES ACTIONS 2021

BIEN VIEILLIR

L'offre pour les seniors

Sur le territoire de Granville Terre & Mer, **38 % des habitants ont plus de 60 ans.**

En 2021, malgré la crise sanitaire, le **CLIC** [Centre local d'information et de coordination gérontologique] du territoire [mutualisé avec Villedieu Intercom] a su **organiser et coordonner un grand nombre d'actions en faveur des seniors.**

Il soutient **techniquement et anime le réseau des Secteurs d'actions gérontologiques** (SAG) et ses bénévoles, et contribue aux projets de territoire **en matière d'autonomie.**



6

sorties

Le programme «**La bouffée d'air**» propose des sorties **pour les aidants et/ou les aidés.** Ces **moments de répit** permettent à tous de se déconnecter d'un quotidien difficile. En moyenne 25 personnes ont participé à chaque sortie.

35

séances annuelles

Les Ateliers Gym'équilibre : une **activité physique** ludique et **adaptée** aux capacités et aux besoins des plus âgés, **encadrée par un professionnel.**

45 personnes se sont inscrites en 2021 à La Haye-Pesnel et à Saint-Jean-des-Champs.

145

personnes formées

Les ateliers du numérique : ces **formations spécifiques** pour les seniors sur **l'utilisation des outils numériques** ont eu lieu dans 16 communes

6

entretiens/mois
en moyenne

Prendre en charge un proche en perte d'autonomie peut avoir de fortes répercussions sur la santé. **Les professionnels** qui viennent à la rencontre des aidés **proposent à présent aux aidants un entretien avec un psychologue pour les accompagner** au mieux dans leur parcours.

30

professionnels réunis
en moyenne

Chaque mois, le CLIC organise et anime une **Réunion d'Information et de Coordination (RIC)** **entre tous les acteurs du secteur** pour coordonner au mieux et développer les actions en faveur des seniors sur le territoire.

1

atelier/mois

«**Il écrit des mots, on écoute mes maux**». **Ateliers d'écriture** pour les aidés, **rencontres avec un neuropsychologue** pour les aidants et **travail de groupe** aidés/aidants : une action sur l'estime de soi et l'écoute créée par une orthophoniste du pôle de l'Octroi à Granville.

LES ACTIONS 2021

BIEN VIEILLIR

L'offre pour les seniors

ZOOM SUR 2 ACTIONS PHARES DE 2021

LIVING LAB SENIORS

Être membre du «Living Lab Seniors», c'est choisir d'agir pour améliorer les conditions du bien-vieillir à domicile, c'est adapter au mode de vie des aînés les nouveaux services et les nouvelles technologies, c'est leur proposer d'être acteurs de l'innovation !

Avec ce projet porté par Granville Terre & Mer, le Gérontopôle de Normandie et Malakoff Humanis, il est proposé aux habitants du territoire de plus de 60 ans de collaborer avec des entreprises innovantes qui leur proposeront de tester de nouvelles solutions pour faciliter leur quotidien. Par exemple, des applications pour maintenir le lien social, faire ses courses à distance ou stimuler sa mémoire, et bien d'autres choses...

45
adhésions au club5
séancesCHARTRE DE SOLIDARITÉ
AVEC LES AÎNÉS

Afin d'y développer des actions de solidarité en faveur des personnes âgées isolées, la Communauté de communes Granville Terre & Mer et la MSA Côtes Normandes ont conjointement souhaité mettre en place une charte des aînés.

Une démarche collective et participative, s'appuyant sur un réseau de bénévoles à construire et réunissant des personnes de tous horizons comme des professionnels volontaires.

Le jeudi 30 septembre, à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Bréhal, les différents partenaires ont signé officiellement cette charte.



LES ACTIONS 2021

LA SANTÉ : 3 AXES DÉFINIS POUR LA PRISE DE COMPÉTENCE

2021 a été consacrée à la réflexion sur les contours de la prise de compétence santé, actée en décembre.

3 axes ont été retenus :

► **Améliorer les conditions d'accès aux soins**

Exemples de pistes à étudier : s'engager à améliorer les filières de soin, notamment en urgence (AVC, infarctus, etc.) ; aménager des aires de covoiturage entre les hôpitaux de Granville et Avranches ; déployer un plan de déplacement de pistes cyclables et arrêts de bus desservant l'école d'infirmières, l'hôpital, le Normandy et les cabinets médicaux.

► **Développer l'attractivité médicale**

Exemples de pistes à étudier : créer un internat avec l'hôpital pour loger les étudiants en santé ; capitaliser les expériences d'autres territoires ; améliorer l'information sur les professionnels existants.

► **Améliorer la prévention**

Exemples de pistes à étudier : soutenir les équipes médico-sociales en psychiatrie en favorisant la création de logements spécifiques ; sensibiliser les citoyens à l'intérêt d'une alimentation équilibrée, locale et bio en lien avec le Plan Alimentaire Territorial ; proposer des parcours de santé et espaces aménagés pour une pratique sportive extérieure et faire connaître le pôle d'éducation thérapeutique de l'hôpital et la nouvelle maison sport-santé Sud-Manche basée à Saint-Pair-sur-Mer.

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

Une sortie à Chausey pour les internes afin de les inciter à revenir s'installer durablement après leur internat.

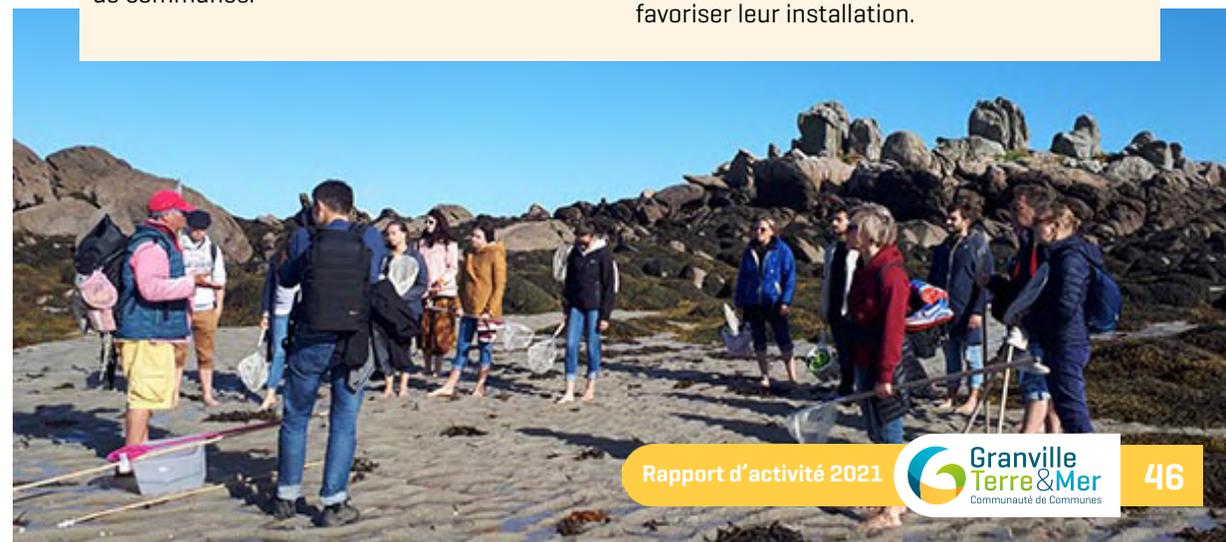
Une vingtaine d'internes en médecine (milieu hospitalier et libéral) ont accepté l'invitation de la Communauté de communes, qui réserve un accueil particulier aux futurs médecins et généralistes de demain.

Ce rendez-vous a été initié il y a quelques années par le Docteur Jean-Charles Cauvin - coordonnateur des internes au Centre hospitalier Avranches Granville - et la Communauté de communes.

L'opération est menée en partenariat avec l'agence d'attractivité Attitude Manche, qui conduit des actions avec les intercommunalités sur l'attractivité des professionnels de la santé.

Ses objectifs : promouvoir le cadre de vie et la dynamique économique du territoire et d'installation ; valoriser les métiers, les structures et les compétences du territoire et promouvoir les opportunités d'installation dans la Manche.

Cette sortie permet aux jeunes praticiens de profiter des avantages du territoire tout en s'informant sur les dispositifs possibles pour favoriser leur installation.





SOUTENIR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE ET LES INNOVATIONS **Défi #3**

Que ce soit dans les domaines maritime, agricole ou même touristique, en 2021, Granville Terre & Mer a proposé de nombreuses actions pour promouvoir l'économie de son territoire et soutenir ses entreprises.



L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

IMPULSION RÉSISTANCE NORMANDIE

Cofinancé par les intercommunalités (60 %) et la Région Normandie (40 %), **ce dispositif d'aide d'urgence exceptionnel est destiné aux entreprises de moins de 5 salariés des secteurs les plus en difficulté** (culture, tourisme, sport et évènementiel) dont les coûts fixes sont trop élevés pour faire face à une baisse de 50 % ou moins de leur chiffre d'affaire et insuffisamment soutenues par le Fond National de Solidarité (FNS).

Privilégiant une mise en œuvre rapide et équitable de ce dispositif, **la Région Normandie s'est appuyée sur les intercommunalités qui ont identifié localement les entreprises fragilisées.**

Les élus régionaux ont, par ailleurs, décidé de **prolonger le dispositif « Impulsion Résistance » jusqu'au 26 mai 2021**, lors de la commission permanente du mois de février.

CHIFFRES CLÉS DEPUIS 2020

108 dossiers aboutis

248 000 € d'aides au total

DONT

148 800 € de Granville Terre & Mer

ET

99 200 € de la Région Normandie

EXPÉRIMENTATION D'UN INCUBATEUR

Pour aider les porteurs de projets innovants à créer leur entreprise, Granville Terre & Mer lance son programme d'incubation. Toute personne qui veut transformer son idée en une activité qui n'existe pas sur le territoire peut en bénéficier. C'est bien dès l'émission de son idée que le futur entrepreneur peut prétendre à l'accompagnement de l'intercommunalité.

► **Pro-G** : le programme d'incubation (sur 16 semaines), pour lui permettre de valider son modèle économique, tester son produit et sa mise sur le marché, finaliser son business plan, établir sa stratégie de financement et créer son entreprise

► **La présentation de son projet au public**, lors d'un temps fort auquel sont conviés des investisseurs et partenaires potentiels.

DÉBUT 2022

8 porteurs de projet dans le programme

Pour maximiser ses chances de succès, un parcours progressif lui est proposé, en plusieurs étapes :

► **Premier G** : le programme de pré-incubation (sur 6 semaines), pour l'aider à formaliser son idée et à la transformer en projet, définir sa cible et sa proposition de valeur, construire son modèle économique

► **La présentation de son projet au jury du comité d'incubation**, suivie, en cas d'avis positif, de sa labellisation

L'« incubé » bénéficie d'un **accompagnement individuel renforcé, avec coaching et mentorat, et de tarifs d'hébergement avantageux.** La labellisation de son projet est le gage d'un caractère innovant reconnu, validé par la collectivité et les acteurs économiques du territoire. Pour le rendre crédible et visible, il dispose alors d'un kit de communication et du « sceau » de Granville Terre & Mer. Il accède à ses ateliers de formation thématiques, à son réseau (financeurs, industriels, partenaires...) et à ses évènements.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) COMMERCE ET ARTISANAT

Depuis 2020, **ce dispositif permet aux entreprises du territoire de bénéficier de subventions pour moderniser leurs équipements et développer leurs activités.**

En 2021, l'OCM gagne en notoriété et les sollicitations sont désormais plus importantes. La crise sanitaire a permis à certains commerces de réaliser des

travaux impossibles à faire sans fermer et a aussi incité les entreprises à repenser leur fonctionnement.

L'enveloppe totale a été revue en 2021. Elle est désormais de 93 562 € pour Granville Terre & Mer, de 127 739 € pour la Région et de 90 573 € pour le Département.

Le total d'investissements des entreprises devrait atteindre 1 559 382 € sur le territoire d'ici fin 2022.

27

projets d'investissements

88 479 €

de subventions

DONT

25 546 €

de subventions GTM

LE SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Zone d'activités de Coudeville

L'extension de l'entreprise SICAP et la commercialisation de la parcelle en fonds de zone a contraint la Communauté de communes à élargir, requalifier et allonger la voirie de la zone. Des travaux de voirie provisoire avec élargissement et prolongation ont été faits en 2021 pour 10 000 €. Les travaux définitifs seront réalisés en 2023, lorsque la dernière entreprise aura finalisé son implantation.

Zone d'activités du Croissant

L'aménagement de l'arrière-Millet sur la zone de la Lande de Pucy permet désormais de faire une connexion avec la zone du Croissant. Sur l'arrière de la zone, une reprise de voirie a été faite et permet désormais une circulation sécurisée des véhicules.

Zone d'activités de la Mer - Logimer

Granville Terre & Mer a repris l'exploitation de la zone Logimer au 1^{er} janvier 2021. Il a fallu mettre en place la régie, le règlement de service, travailler sur la tarification et les relations avec les entreprises implantées.



UNE ÉCONOMIE LIÉE À LA MER

BRÉVILLE-SUR-MER : LOGIMER UNE ZONE D'ACTIVITÉS DÉDIÉE AUX ACTIVITÉS MARITIMES

La CCI Ouest Normandie, se recentrant sur ses missions d'accompagnement aux entreprises, a transféré la zone Logimer et ses équipements existants le 1^{er} janvier 2021 à la Communauté de communes Granville Terre & Mer, compétente en matière de développement économique et d'aménagement des zones d'activités. Granville Terre & Mer, dans le cadre de sa stratégie de développement économique, soutient et valorise la filière pêche.

Cette zone compte :

- ▶ **7 mareyeurs** installés dans les ateliers de marée. Ils y font du trempage, du lavage de seiches, de l'éviscération et du filetage de poissons, du décorticage/ébarbage et de la cuisson de coquillages.
- ▶ **6 ateliers mytilicoles**
- ▶ **la coopérative GranvilMer**, dont la mission est de valoriser les produits de la pêche de ses adhérents. Elle compte aujourd'hui 221 pêcheurs-artisans

et 23 collaborateurs. Il s'agit d'un outil de transformation et de commercialisation des produits de la pêche [surgélation des produits]. Granvilmer a un accord de partenariat avec l'OPN (Organisation des Pêcheurs Normands) lui permettant d'assurer une rémunération minimale aux pêcheurs en cas de mévente sur les marchés.

- ▶ **une station d'épuration d'eaux marines**, à la pointe du progrès au niveau environnemental et technologique, unique en Europe. Elle permet de retraiter les effluents usés des entreprises reliées à son réseau avant rejet en mer.
- ▶ **une station de pompage** qui permet d'acheminer environ 145 000 m³ d'eau de mer par an vers les professionnels installés sur la zone.
- ▶ **Ces équipements permettent à la Thalasso Prévithal** de bénéficier, depuis 2013, d'un contrat d'approvisionnement d'eau marine brute pour alimenter le centre de remise en forme.



Granville Terre & Mer partenaire du festival «Toute la mer sur un plateau» qui promeut l'activité des pêcheurs du territoire.

ENSEMENCEMENT DES COQUILLES SAINT-JACQUES

2 700 €
de subventions

LES CONSÉQUENCES DU BREXIT SUR LA FILIÈRE PÊCHE

Alors qu'un Accord de commerce et de coopération avait été conclu entre l'Union européenne et le Royaume-Uni pour autoriser sous conditions les professionnels français (normands et bretons) à pêcher dans les eaux jersiaises, des nouvelles exigences non concertées - restreignant les zonages, les espèces autorisées à la capture et le nombre de jours de pêche notamment - soulèvent la colère de la filière et l'indignation des élus. À cet effet, ils ont souhaité réaffirmer leur soutien à la filière pêche locale.

UNE ÉCONOMIE LIÉE À LA TERRE

Janvier 2021

GRANVILLE TERRE & MER A OFFICIELLEMENT LANCÉ SON ESPACE-TEST AGRICOLE À LA LUCERNE-D'OUTREMER.

Mettre en place une dynamique de circuits de proximité, relocaliser l'alimentation sur le territoire et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sont des axes forts de la stratégie économique de la Communauté de communes Granville Terre & Mer, adoptée en janvier 2018.

Pour contribuer à structurer les circuits courts sur le territoire, tant sur les produits de la terre que sur les produits de la mer, après une étude confiée aux chambres consulaires, elle a notamment choisi de se positionner comme un facilitateur pour accompagner les porteurs de projets agricoles à tester leur activité avant de s'installer.

En lien avec la commune de La Lucerne-d'Outremer, GTM a mis en place un espace-test agricole. Accompagnée de Biopousses et Rhizome, la collectivité fournit à un jeune maraîcher bio les conditions idéales pour le démarrage de son activité. L'action est éligible aux fonds Leader. Alexandre Gorguet, maraîcher en test, a démarré son activité en janvier 2021 et l'espace-test a été inauguré en juillet. Il bénéficie d'une franchise de loyer d'un an.

Défi #2

RENFORCER UNE OFFRE DE SERVICES
ET D'ÉQUIPEMENTS POUR TOUS



LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Depuis son adoption par le Conseil Communautaire fin 2019, l'Office du Tourisme Intercommunal (OTI) poursuit le déploiement de la stratégie 2019-2023, qui vise à rendre le territoire attractif de façon raisonnée.

La crise sanitaire a fortement impacté la bonne conduite de cette stratégie. Pour autant, l'OTI s'est adapté et a pu poursuivre cette mise en œuvre dans un contexte souvent contraint, avec des modalités opérationnelles impactées et un manque de visibilité court terme. À nouveau pourtant, la fréquentation touristique reste stable, et les résultats sont présents, avec une démarche renforcée en matière de durable et RSE.

L'accueil, de plus en plus proche des visiteurs, marqué Qualité tourisme

L'OTI poursuit son évolution en se mettant toujours de plus en plus à la place du visiteur. Grâce aux fonds Leader, le premier tuk-tuk d'un office de tourisme en France a ainsi pu parcourir les routes de Granville Terre & Mer pendant l'été 2021 pour aller à la rencontre des visiteurs.

Il vient compléter la gamme d'accueil sur la Destination, revue également avec : le réaménagement du Bureau Intercommunal de Tourisme saisonnier de Saint-Pair-sur-Mer, la poursuite de la conciergerie digitale en soirée, l'acquisition d'outils-écrans pour accroître encore la diffusion de l'information partout sur le territoire et la création du « GTMOOC-chuchoteurs d'infos » pour tous ceux désireux de connaître les clés d'un accueil façon Granville Terre & Mer sur la Destination ! Il s'agit d'une première en France, pour laquelle l'OTI est grandement observé par ses pairs. Le projet est soutenu financièrement par la Région Normandie, pour son côté duplicable ensuite pour les autres Offices du Tourisme normands.

Les efforts ont à nouveau été récompensés en 2021, et la stratégie soutenue, à la suite de l'audit mystère Marque Qualité Tourisme lors duquel l'OTI a obtenu 91% de conformité, dont 100% en matière de protection sanitaire et de durable



L'ACCUEIL TOURISTIQUE

5 055
appels au standard
téléphonique
[au 12/11/2021]

286
conversations
par Messenger
[1^{er} janvier au
31 octobre 2021]

191
échanges par
courrier postal
[1^{er} janvier au
31 octobre 2021]

700
personnes
renseignées grâce au
nouveau Tuk-Tuk

459
échanges par e-mail
[1^{er} janvier au
31 octobre 2021]

20 241
demandes au guichet
[1^{er} janvier au
31 octobre 2021]

LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

La démarche durable de l'OTI pour faire référence en Normandie

Initiée en 2019, cette sensibilisation des pratiques au sein même de l'OTI a pris un nouvel élan en 2021 avec, outre la reconnaissance par l'auditeur des efforts faits, l'intégration de l'OTI dans l'élaboration d'un référentiel RSE pour les Office du Tourisme normands, l'accueil sur le territoire du Séminaire national des acteurs du tourisme Durable et le choix du territoire dans l'expérimentation européenne Echo-Tourism menée durant l'été 2021.

Ces actions valorisent le travail de l'OTI dans la sensibilisation qu'il mène de plus en plus auprès des touristes et des acteurs du territoire.

L'OTI, de plus en plus en proximité des acteurs du territoire malgré le contexte

Malgré le contexte, 2021 a permis d'initier de nouvelles rencontres, avec plus d'une trentaine de rendez-vous individuels menés cet hiver, et surtout les premières rencontres des acteurs du tourisme de la Destination programmées fin novembre, permettant de relancer une série d'ateliers thématiques en réponse aux attentes des pros !

Le développement des expériences Granville Terre & Mer est poursuivi et relayé à l'échelle normande, et l'offre d'hébergement accompagnée au quotidien dans les processus de classement et taxe de séjour.

Proximité également accrue avec les programmeurs de destination, puisque l'OTI a développé de nouvelles pages sur le web à leur intention et personnalisé ses outils de promotion.

LES NOUVEAUTÉS 2021

AMÉNAGEMENT DU BUREAU INTERCOMMUNAL DE SAINT-PAIR-SUR-MER

Dernier aménagement en date dans la politique d'amélioration de l'accueil, le Bureau d'Information Touristique de St-Pair-sur-Mer se trouve désormais au 9 rue Saint-Michel, toujours au plus près des visiteurs, juste à côté de l'église. Il dispose de toutes les informations touristiques et billetteries nécessaires. Les visiteurs peuvent y recevoir un conseil adapté à leur demande dans de meilleures conditions et en adéquation avec leur saisonnalité (puisque ce bureau fait l'objet d'un bail saisonnier)



UN TUK-TUK POUR ALLER À LA RENCONTRE DES VISITEURS

Dans le cadre du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, pour aller au-devant des visiteurs qui ne passent pas la porte des bureaux d'information touristique, le projet d'un Office de tourisme mobile a été étudié en 2019 : la Géniale Tiny-house Mobile. Il a été mis en veille en 2020 mais revu en 2021. Après plusieurs propositions de véhicules, le Comité de direction a décidé d'acheter un tuk-tuk électrique, véhicule novateur et écologique, habillé aux couleurs de Granville terre & Mer.



UN ACCUEIL ÉTENDU POUR LA CONCIERGERIE

Contraint par le contexte sanitaire, l'Office de tourisme l'avait tourné en opportunité pour accélérer la réorganisation de son accueil avec la mise en place, en juillet et août, d'un service de conciergerie digitale via le standard téléphonique, la boîte mail et Messenger (messagerie instantanée). L'accueil a ainsi été étendu avec des conseillers joignables 7j/7 de 10 h à 20 h.

LE TOURISME COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Près de 8 millions de contacts pour le rayonnement de la Destination hors saison et des acteurs mobilisés

Fort de cette offre en évolution et de son récit de destination retravaillé avec les ambassadeurs du territoire, en complément du travail de fond poursuivi auprès de la presse et dans sa ligne éditoriale qui permet aujourd'hui plus de 370 000 visites annuelles sur son site, l'OTI, pour la première fois, a pu mener une campagne conséquente visant à élargir les ailes de saison.

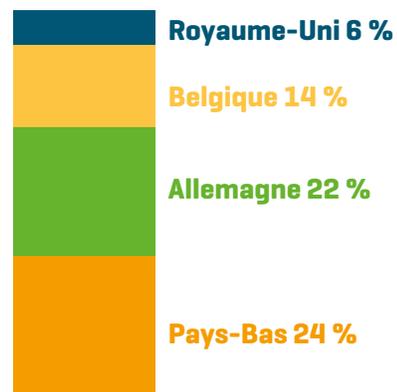
En 2021, le curseur a été poussé pour accroître la visibilité, pour des séjours à l'automne notamment (soutenus par les événements de l'OTI et des visites guidées hors saison), avec la fameuse stratégie de la baleine : les acteurs de la Destination (les pros, les commerçants, les amoureux de la Destination) se sont mobilisés dans la prescription à travers + de 165 visuels créés, qui sont venus compléter la campagne officielle : ainsi près de 8 millions de contacts ont pu être touchés.

3 653 310

nuitées à fin septembre soit

+ 3,34 %
par rapport à 2020

PROVENANCE DES TOURISTES ÉTRANGERS JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 2021



369 682

visiteurs sur le site internet

+34,51 %
par rapport à 2020



17 552

j'aime sur la page facebook



10 600

abonnés Instagram

au 30/09 2021

LES NOUVEAUTÉS

DES BOÎTIERS POUR DIFFUSER L'INFO PARTOUT

Afin d'assurer une continuité dans la diffusion de l'information en dehors des heures d'ouverture de nos BIT, et surtout de toucher les publics cibles aux endroits où ils se trouvent / où ils passent, l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer a commandé 6 boîtiers numériques (Funbox de Cartelmatic) à installer chez des partenaires (gare, hôtel, supermarché, coiffeur...) idéalement situés sur le territoire.

LES OFFRES GROUPES EN LIGNE

En 2021, l'ensemble de l'offre pour les groupes a également été mis en ligne sur le site internet. La page d'accueil groupe a été ouverte plus de 700 fois.

TOP 5 DES ARTICLES LES PLUS LUS SUR LE SITE DE L'OTI

1. 19 balades en famille sur Granville Terre et Mer
2. Les îles Chausey, fragiles et magiques
3. Pourquoi en ce moment notre mer est-elle verte et bleue par endroits ?
4. Toute la mer sur un plateau, festival des coquillages et crustacés
5. La Haute-Ville : balade autour des remparts de Granville

NOS **COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**

Pour revenir au rapport d'activité 2021 cliquez ici 



Aménagement de l'espace

1.1. Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Notamment,

- Création et gestion des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les zones d'aménagement concerté à vocation économique et celles dont la création et la réalisation sont destinées à accueillir un projet communautaire
- Coordination des ZAC d'habitat
- Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre des compétences de la Communauté de communes
- Aménagement numérique du territoire
- Pilotage et coordination de la politique contractuelle avec les partenaires institutionnels (État, Région, Département...)



Actions de développement économique

1.2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, tou-

ristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L.1111-4 du CGCT, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre

Notamment,

- En matière de développement économique :
 - Appui au développement des activités économiques liées à la pêche en matière de soutien à l'installation, de développement de la ressource et de promotion et soutien de la filière prenant en compte le développement durable
 - Appui au développement et à la promotion des activités liées à l'agriculture en matière de soutien à l'installation, d'organisation des filières et d'encouragement à l'agriculture raisonnée prenant en compte le développement durable et le développement des circuits courts
 - Soutien au développement des activités de la filière équine
 - Élaboration et mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Promotion du tourisme
- Promotion du nautisme et développement des activités nautiques



GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

1.3 GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement

Notamment,

Étude, exécution et exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe, et visant :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 6° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines



Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Politique du logement et du cadre de vie

2.1. Politique du logement et du cadre de vie

- Mise en place et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Soutien au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)
- Élaboration du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs
- Conférence intercommunale du logement

Voirie d'intérêt communautaire

2.2. Voirie d'intérêt communautaire

- Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les voiries à créer ou existantes, d'accès aux équipements communautaires, y compris l'accès et la voirie des zones d'activités
- Éparage et fauchage des voies communales hors agglomération

Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique

2.3. Mise en valeur et promotion des chemins de randonnée à vocation touristique tels que répertoriés ci-dessous :

- Les itinéraires de randonnée identifiés au schéma d'itinérance et de randonnée de la Communauté de Communes en dehors des parties goudronnées
- Le sentier du littoral [et GR®223] existant, en dehors des parties goudronnées, en complément des autres acteurs

Par les actions suivantes :

- L'entretien courant des chemins : débroussaillage de la végétation de part et d'autre du chemin et de l'assiette du cheminement, éparage et opérations de même nature
- L'aménagement et l'entretien des petits ouvrages sur les chemins pour assurer et faciliter le passage : passerelles, escaliers, marches, barrières, chicanes, lignes de vie, rambardes
- La compétence ne comprend ni les travaux d'ouverture ou de terrassement des chemins, de confortement des falaises, ni l'aménagement ou entretien de garde-corps de sécurité de celles-ci.
- Le balisage, la signalétique et opérations de même nature
- La promotion et l'animation touristique des itinéraires de randonnée

2.4. Protection et mise en valeur de l'en-

Protection et mise en valeur de l'environnement

vironnement

- Nettoyage courant des plages sur l'estran, en

dehors des piscines d'eau de mer

- Protection des espaces naturels littoraux
- Actions en faveur du développement d'énergies renouvelables et actions favorisant les économies d'énergie

Assainissement non collectif

2.5. Assainissement non collectif

- Mise en place et gestion d'un service public d'assainissement non collectif limité aux diagnostics et contrôles
- Pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives

2.6. Équipements sportifs d'intérêt communautaire et actions en faveur des activités physiques et sportives

- En matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire, construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire :

a) Les équipements à la dimension du bassin de vie :

- La Cité des sports à Granville
- Le centre aquatique à Granville

b) Les écoles de voile et les bases nautiques existantes ou à créer : CRNG Granville, bases de Jullouville, de la Vanlée de Bréhal, de Bréville-sur-Mer, de Carolles

c) Les gymnases multisports couverts - leur activité et leur fréquentation participant à l'équilibre de la pratique sportive sur le territoire et assurant la couverture géographique du territoire : actuellement,

- Gymnases Jean Galfione et Pierre de Coubertin à Granville,
- Halle des sports à Donville-les-Bains,
- Gymnase l'Hayland sportif à la Haye-Pesnel,
- Gymnase Saint Jeannais à Saint-Jeandes-Champs,
- Gymnases Costantini et La Vanlée à Bréhal,
- Gymnase de la Sienne à Cérences,
- Gymnase de Scissy à Saint-Pair-sur-Mer.

- En matière de développement d'activités sportives

Activités de piscine (hors retenues d'eau de mer)

- Apprentissage de la natation
- Natation sportive
- Autres activités sportives aquatiques de piscine

2.7. Scolaire

- Transport au centre aquatique des élèves fréquentant une école, un collège ou un lycée

du territoire de la Communauté de communes dans le cadre de l'apprentissage de la natation

Action culturelle d'intérêt communautaire

2.8. Action culturelle d'intérêt communautaire

- Enseignement musical
- Mise en réseau des médiathèques
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire :

- Médiathèque intercommunale de La Haye-Pesnel
- Maison du carnaval

Action sociale d'intérêt communautaire petite enfance, enfance et jeunesse, personnes âgées et autres actions

2.9. Action sociale d'intérêt communautaire

a) En matière de petite enfance

- Accueil de la petite enfance de 0 à 3 ans révolus (Relai Petite Enfance - RPE, Multi accueils, crèche familiale)

La limite d'âge est portée jusqu'à 5 ans révolus aux enfants bénéficiaires de l'AAEH (Allocation pour l'Education de l'Enfant Handicapé) afin de faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les services de la petite enfance.

- Aménagement et entretien de la Maison d'Assistantes Maternelles d'Hudimesnil

- Soutien à la parentalité [jusqu'à 6 ans de l'enfant] par l'intermédiaire du Lieu d'Accueil Enfant-Parents (LAEP)

b) En matière d'enfance et jeunesse

- Coordination de la politique enfance-jeunesse-vie sociale à l'échelle du territoire
- Gestion de la convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales
- Soutien à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes

c) Développement de l'action sociale pour le maintien à domicile des personnes âgées

- Animation et coordination des actions de prévention en faveur des personnes âgées
- Soutien financier et développement des secteurs d'action gérontologique

d) Autres actions d'intérêt communautaire

- Participation au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Avranches Granville
- Soutien à la banque alimentaire de la Manche avec maintien des structures de distributions actuelles

Santé

2.10. Santé

Sans se substituer à l'initiative privée libérale et dans le respect des prérogatives propres aux établissements de santé :

- Amélioration des conditions d'accès aux soins en facilitant la mobilité des professionnels et patients et le déploiement de la télé-médecine

- Développement de l'attractivité médicale par des actions de valorisation du territoire ciblées sur les professionnels de santé et l'amélioration des conditions d'hébergement des étudiants en santé et plus spécifiquement des internes en médecine

- Animation et coordination des actions de prévention, notamment en matière de santé physique et mentale et de santé environnement

- Adhésion ou soutien à toute structure permettant la mise en réseau et l'échange de pratiques entre les acteurs de la santé

- Élaboration, pilotage et animation d'un contrat local de santé dont la santé mentale avec l'Agence Régionale de Santé et mise en œuvre du programme d'actions d'intérêt communautaire

Mobilités

2.11. Mobilités

- Organisation au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Sécurité

2.12. Sécurité

- Contribution au financement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Participation au financement des casernes du SDIS sur le territoire

- Surveillance des zones de baignades et conventionnement avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

- Centre de formation de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)
- Service de la fourrière animale

Patrimoine

2.13. Patrimoine

- Gestion de patrimoine immobilier existant rue Louis Beuve à Bréhal